



Le Ministre



Cotonou, le 25 MAI 2018

N° 1623^c /MEF/DC/SGM/DGB/DPSELF/UPATBC

A

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de "l'Initiative
Africaine Concertée sur la Réforme
Budgétaire"**

(Téléphone : +27 12 492 0022)

Prétoiria, Afrique du Sud

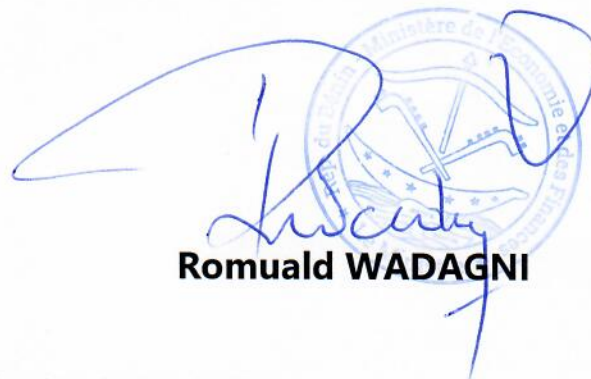
OBJET : Adhésion du Bénin à l'Initiative Africaine Concertée sur la Réforme
Budgétaire (CABRI).

Monsieur le Secrétaire Exécutif,

Le Gouvernement du Bénin, réuni en sa session du mercredi 28 mars 2018, a autorisé l'adhésion de notre pays à l'Initiative Africaine Concertée sur la Réforme Budgétaire.

A ce titre, j'ai l'honneur de vous communiquer, conformément aux procédures d'adhésion établies par votre institution, la décision du Gouvernement du Bénin portant adhésion à l'Initiative Africaine Concertée sur la Réforme Budgétaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Exécutif, l'expression de mes meilleures salutations.


Romuald WADAGNI

PJ: Décision du Conseil des Ministres portant autorisation d'adhésion du Bénin à CABRI